



Rapport du maire

sur les faits saillants du rapport financier 2022
et du rapport du vérificateur externe.



Citoyennes,
Citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, réalisés par la firme Amyot Gélinas.

Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le Conseil municipal et surtout à privilégier la reddition de comptes aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial.

États financiers et rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2022

Pour des fins de comparaisons budgétaires, ce rapport ne comprend que les résultats de la municipalité contrairement au rapport financier consolidé de la municipalité déposé au MAMH.

Au chapitre des revenus et dépenses, l'état des activités financières indique, pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2022, des revenus de 3 118 008\$. Les dépenses de fonctionnement totalisent 3 238 000\$ incluant les charges d'amortissement.

L'année financière s'est terminée avec un surplus de 208 198\$. Le budget est somme toute équilibré. Malgré une forte hausse des revenus sur les droits sur les mutations immobilières, la municipalité a dû utiliser 407 996\$ du surplus non affecté à l'exercice pour financer, en majeure partie, les travaux d'entretien et d'immobilisation des chemins municipaux évitant ainsi d'effectuer un emprunt qui alourdirait le fardeau fiscale des citoyens.

Voici présenté sommairement les sommes disponibles qui proviennent de divers fonds municipaux pour la réalisation de projets futurs.

Excédent de fonctionnement non affecté	610 191 \$
Fonds de roulement non engagé	127 500\$
Fonds réservé carrières et sablières	4 046 \$
Fonds de parcs et terrain de jeux	16 903 \$

(Un montant de 13 153\$ est déjà engagé)

SOMMAIRE DES RÉSULTATS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Prévisions budgétaires VS Résultats 2022

	Budget	Résultats
RÉSULTATS		
Fonctionnement	2 642 491 \$	3 118 008 \$
CHARGES		
Charges	2 952 458 \$	3 238 000 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Amortissement	508 968 \$	569 945 \$
Remboursement Dette à long	(185 510 \$)	(192 765 \$)
Activités d'investissement	(27 241 \$)	(437 737 \$)
Excédent (déficit)	(21 250 \$)	386 747 \$
Autres éléments de conciliation	35 000 \$	2 000 \$
Total	309 967 \$	328 190 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	\$	208 198 \$

Rapport du vérificateur externe

Les auditeurs externes de la Municipalité ont effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité. À leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022

Investissements et réalisations marquantes de 2022

L'année 2022 a été marquante par le dépôt du nouveau rôle triennal et la hausse vertigineuse du taux d'inflation, notamment en ce qui concerne le prix du diesel et les produits d'épandage. Bien que 2022 a été une année de consolidation de projets, la municipalité a pu réaliser plusieurs investissements grâce à ses réserves financières, à son Fonds de parcs et à diverses subventions gouvernementales qui ont pu nous être octroyées. Plus que jamais, l'accent a été mis sur l'optimisation des dépenses afin d'en faire plus avec moins.

Parmi les projets majeurs qui ont pu se matérialiser en 2022, on compte notamment :

- L'acquisition d'une rétrocaveuse par crédit-bail;
- Peinturer les portes du garage municipal et de la caserne;
- La rénovation de l'Hôtel de Ville et de la salle communautaire (subvention de 75 000\$);
- Le renouvellement d'équipements informatiques (2 ordinateurs de bureau);
- L'achat de décorations lumineuses pour le Parc du citoyen;
- L'achat d'un banc de parc, de supports à vélo et l'aménagement d'un terrain de pétanque double financé par le Fonds de parcs;
- L'installation d'un réservoir de captation d'eau pour le jeu d'eau au Parc du citoyen;
- L'indexation du programme de compensation pour les chemins privés ouverts au public;
- Mise à niveau des salaires municipaux en concordance avec les municipalités limitrophes;
- Le transfert de 53 250\$ a même du surplus non affecté pour financer le Fonds réservé au programme d'aide financière à la réfection des systèmes d'évacuation des eaux usées;
- Le rachat et la vente du terrain commercial devant l'église;
- L'achat d'un véhicule électrique pour le service d'urbanisme.

Réseau routier

Une subvention de 61 471\$ a été reçue pour les travaux d'entretien de plusieurs chemins municipaux. Notamment, le drainage, les travaux d'entretien et de réparation d'urgence, l'ajout d'asphalte et de rechargement de gravier, l'entretien des fossés, le dynamitage, etc.

Travaux d'immobilisations prévus au Plan triennal d'immobilisations :

Le pavage des chemins du croissant des Trois-Lacs, de Montée de la Baie, du Lac-Cardin totalise un investissement de 848 824\$. Ces travaux sont principalement financés par le programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) d'une somme de 492 772\$ et d'une contribution au budget général de 308 872\$.

Chemin du Lac-Cloutier: réfection d'environ 580 mètres totalisant un investissement de 63 400\$ dont une subvention de 15 000\$.

Plusieurs autres chemins ont bénéficié de travaux d'immobilisation tels que : chemin du Lac-Ludger, chemin du Lac-Dufresne et chemin des Merisiers.

Urbanisme et environnement

La poursuite des mesures en place pour protéger l'environnement reste une valeur intrinsèque à Lantier. Assurer la qualité des lacs et optimiser la bonne gestion des matières résiduelles auprès des citoyens.

En cours également, les travaux de la nouvelle politique en environnement par le comité de consultatif en environnement.

Loisirs, culture et communautaire

La municipalité a bénéficié d'une donation de 15 980\$ de la Fondation Tremblant pour organiser les activités du dépouillement de l'arbre de Noël et offrir un camp de jour à prix abordable.

La générosité des citoyens de Lantier a permis de récolter 4 150 \$ pour la Guignolée 2022. Cette somme s'additionne à celle de 6 100\$ provenant de la mobilisation du groupe *Friends of Lantier*. L'argent a été utilisé pour acheter des paniers alimentaires aux personnes dans le besoin.

Plusieurs autres réalisations telles que : le dépôt de la politique pour aînés et son plan d'action. Le suivi de la réglementation de nuisance, la gestion des actifs et la poursuite d'une gestion rigoureuse à l'interne des personnes endettées envers la Municipalité.

À la lumière des résultats précédemment mentionnés, il est possible d'affirmer sans contredit que la Municipalité de Lantier s'illustre par son excellente santé financière et par les mesures prises pour la maintenir et continuer de l'améliorer.

Bon été à tous et soyez prudents !

Richard Forget, Maire

Donné de 8 mai 2023